



Université du Burundi



Ecole Normale Supérieure

COMMUNIQUE CONJOINT

Sur autorisation du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, et consécutivement aux communiqués diffusés le 18 août et le 12 octobre 2022 appelant les lauréats de l'Examen d'Etat édition 2021 à l'inscription provisoire, l'Université du Burundi (UB) et l'Ecole Normale Supérieure (ENS) communiquent au public en général et à ces lauréats en particulier, que cette inscription est prolongée pour une dernière fois dans les deux institutions. Elle aura lieu du **jeudi le 03 au mercredi le 09 novembre 2022** pendant les heures de service.

Les lauréats de l'Examen d'Etat, édition 2021, ayant obtenu le Diplôme d'Etat avec au moins les notes reprises dans le tableau en annexe sont appelés à prendre une **inscription provisoire unique** avec indication de trois filières de leur choix, directement auprès des Facultés/Instituts et/ ou Départements de l'UB ou. de l'ENS.

Il est également demandé aux lauréats concernés de noter ce qui suit :

- 1°. Les offres de formation sont disponibles sur les sites web des deux institutions (www.ub.edu.bi et www.ens.bi) et sur les lieux d'inscription provisoire. Cependant, la demande d'inscription à la fois à l'UB et à l'ENS est interdite.
- 2°. La Carte Nationale d'Identité (ou carte d'étudiant) est le seul document exigé pour l'inscription provisoire. Le candidat sera en outre appelé à préciser son Ecole d'origine ainsi que la section fréquentée.
- 3°. Les Facultés de Médecine, d'Agronomie/Bio-ingénierie, des Sciences de l'Ingénieur ainsi que l'institut des Statistiques de l'UB ne sont pas concernés par le libre choix des filières car faisant objet de concours d'entrée.
- 4°. La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, ainsi que le Département du journalisme (de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines) de l'UB ne sont pas concernés par cette inscription
- 5°. Les sections de Génie Informatique, Génie Civil et Génie Electrique de l'ENS ne sont pas concernées par cette inscription.

a

ub



Université du Burundi



Ecole Normale Supérieure

Les Directeurs des Services Académiques de l'UB et de l'ENS sont appelés à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de tout ce processus.

Fait à Bujumbura, le 02/11/2022

Le Recteur de l'Université du Burundi

Dr. MANIRABONA Audace



Le Directeur Général de l'ENS

Prof. Dr. Ir. NUSURA Hassan





Université du Burundi



Ecole Normale Supérieure

Annexe au communiqué conjoint

Les notes minimales exigées (Examen d'Etat édition 2021) sont revues à la baisse dans les sections suivantes :

N°	SECTION	MINIMA (%)
1	Agriculture	72.9
2	Biochimie et Sciences de la Terre	71.7
3	Conducteur des Travaux	86.3
4	Eaux et Forêts	81.6
5	Electricité Industrielle	62.9
6	Electromecanique	64.6
7	Electronique	55.5
9	Hydraulique	79.2
10	Informatique de Gestion	74.0
11	Informatique de Maintenance	65.1
12	Informatique de Télécommunication	70.2
13	Juridique	66.8
14	Langues	70.3
15	Maths-Physique-Technologie	59.8
16	Mécanique Générale	54.6
17	Nutrition et Diététique	63.8
18	Pédagogique	72.3
19	Sciences Sociales et Humaines	61.4
20	Technologie Industrielle Agro-Alimentaire	70.3
21	Vétérinaire (VET)	82.6



@

46